

MAC A3P : Agent de Protection Physique des Personnes

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Titulaire de l'autorisation d'exercer une profession liée à la protection physique des personnes (délivré par le CNAPS).

Prérequis



- Numéro de carte professionnelle Agent de protection Physique des Personnes à jour
- Justificatif de la connaissance de la langue française de niveau B1 (CERL)

Objectif



Cette formation permettra à l'élève de maintenir ces compétences en matière de protection physique des personnes.

Matériel Utilisé



- PC Sécurité
- Moyens de communication
- Dojo
- Voiture à disposition

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Effectif Maximum



Le nombre de participant est limité à 12 personnes par session.

Durée



41 heures avec module SST
34 heures sans le module SST

Résponsable Pédagogique



Lila DROSCHÉL

Validation



Attestation formation continue.

Module 1 - Gestes Elémentaires de Premiers Secours

7h

Module 6 - Réagir Face à une Attaque

4h30

Module 2 - Module Juridique

8h

Module 7 - Secourir

2h30

Module 3 - Module Professionnel

1h

Module 8 - Patriotisme

3h

Module 4 - Module Technique

9h

Module 5 - Module Risque Terroristes

6h